

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 MARS 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le 25 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

PRESENTS : M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, M. RINA-BASILIO, Mme BELLIZIO, M. PIVAIN, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, Mme GAUTHIER, M. LACOU, Mme NOGUES, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET : Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2024-2025.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. DIARRA a donné pouvoir à M. HUBERT, M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, M. CHAILLOU a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA, Mme LOQUET a donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. LAVAL a donné pouvoir à M. VILLARET.

ABSENTS : M. DUPRE.

SECRETARE DE SEANCE : M. MABOUSSOU

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle



2024-485 Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2024-2025.

Par délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Municipal a adopté les tarifs des événements culturels mis en œuvre dans la salle de L'Unisson après sa rénovation.

La saison 2021-2022 a marqué la réouverture de la salle de spectacle et la reprise d'une saison culturelle régulière tout en étant encore marquée par la crise sanitaire et par la perte des habitudes des spectateurs. Les saisons 2022-2023 et 2023-2024 attestent de la notoriété croissante de la salle et de sa programmation, et notamment du lien avec les jeunes publics.

Dans l'optique de développer la diffusion culturelle à Saint Jean de la Ruelle et de maintenir une grille tarifaire adaptée aux nouvelles habitudes des publics et aux questionnements sur le pouvoir d'achat, il est proposé, pour la saison à venir, de reconduire les tarifs de la saison précédente.

La mention « spectacle offert » a été ajoutée afin de faire figurer les propositions artistiques offertes au public. Celles-ci ont notamment cours au moment des journées internationales comme le 8 mars consacrée aux droits des femmes ou le 25 novembre consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

La saison culturelle de L'Unisson inclut de nombreuses actions, en plus des 15 à 17 spectacles proposés chaque saison :

- 6 à 8 séances scolaires à destinations des élèves de grande section de maternelle, des élèves de CM1, et des 4 niveaux de collèges. Certaines classes du lycée Maréchal Leclerc sont parfois accueillies également ;
- 7 à 9 accueils en résidence (temps de création ou de répétition pour les groupes ou compagnies), parfois couplés avec des rencontres entre le public et les artistes ;
- Des actions hors les murs : concert au centre aquatique par exemple ;
- Des rencontres avec les artistes et / ou des ateliers : avec l'espace intergénérationnel, au sein des bibliothèques et de la médiathèque, auprès des maisons pour tous ;
- Les concerts du conservatoire et le gala de danse sont aussi accueillis à L'Unisson, et un concert des professeurs est proposé dans le cadre de la saison culturelle.

Lors de la saison 2022 / 2023, L'Unisson a accueilli :

- 2 073 spectateurs lors des spectacles payants ;
- 1 240 personnes lors des concerts et gala de danse du conservatoire ;
- 1 195 élèves de la commune lors des séances scolaires.

Au fil du temps, les actions impliquant plusieurs structures municipales (Unisson, conservatoire, bibliothèques, espace intergénérationnel, Maisons pour tous) s'intensifient et se pérennisent, que ce soit lors de rencontres avec les artistes, lors d'ateliers, pour l'accueil de certains publics éloignés des propositions artistiques, ou encore pour le travail de thématiques communes.

Ces actions transversales qui permettent la circulation des publics et la rencontre des œuvres avec les personnes se construisent au fur et à mesure, en fonction des possibilités offertes par les artistes et construites avec les services et partenaires.

Les tarifs proposés pour la saison 2024-2025 sont annexés à la présente délibération.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 18 mars 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la tarification applicable pour les spectacles de l'Unisson pour la saison 2024-2025 telle que retracée dans le tableau en annexe.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle